

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et dép. limitrophes Un An 3 fr.	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE ANNONCES: LA LIGNE 20 c.	PARIS et les autres Départements Un An 3 fr. 50
---	---	--

ÉCROS DE LA SEMAINE

25 Août — Les négociations entre la France et le Siam, donnent lieu à des critiques assez vives de la part de la Presse anglaise.

— De nouvelles rixes éclatent, près de Nancy, entre ouvriers français et italiens.

— Un savant archéologue de Vannes (Morbihan), M. Riolland, est lâchement assassiné, coupé en sept morceaux et jeté dans un puits.

26 Août — Exécution capitale, à Exreux, de Gilles, l'auteur du double assassinat de St-Pierre-de-Corneilles et du crime de St-Mards-de-Fresnes.

— Un incendie formidable détruit un quartier de la ville de Rouen. Les dégâts matériels sont estimés à plusieurs millions. Deux pompiers et un capitaine de gendarmerie sont blessés.

— Un incendie causé par la foudre, éclate dans le village de Moye (Haute-Savoie). On compte une personne tuée et trois blessés.

— Expulsion du prince Duong Chaer, troisième fils du roi Norodom, souverain du Cambodge

27 Août — Des désordres assez sérieux éclatent à St-Sébastien (Espagne). La police et la troupe font usage de

leurs armes. On compte plusieurs tués et une trentaine de blessés.

28 Août — Suicide de l'anarchiste Soudey, promoteur de plusieurs manifestations révolutionnaires, notamment à l'époque du procès Ravachol.

— L'explosion d'un obus, survenue à bord du navire français, *Duguay-Trouin*, cause la mort de quatre hommes et en blesse plusieurs autres.

29 Août — Le courrier du Tonkin signale un brillant fait d'armes de défenseurs du petit poste isolé de Phobien-Gia, situé au fond d'un couloir rocheux, qui fut attaqué par une nombreuse troupe de pirates chinois et défendu pendant plusieurs jours par quarante tirailleurs, commandés par le lieutenant Ducongé.

30 Août — On signale quelques cas de choléra en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre.

— La Chambre anglaise se préoccupe de nouveau la question du Siam et des bruits d'une intervention de la Chine dans cette affaire.

31 Août — Un récit publié par Henri Rochefort dans *l'Intransigeant*, au sujet de l'échauffourée de la Villette, le 14 août 1870, met en cause M. Chauvières, conseiller municipal de Paris et candidat à la députation.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Par arrêté de M. le Ministre des Finances, M. Beurnel, percepteur à Xaifevillers (Vosges), est nommé à la perception de Dammartin.

M. Beurnel doit à la considération dont il jouit dans son administration, d'avoir obtenu ce poste de 1^{re} classe, assez envié, paraît-il, à cause de certains avantages qu'on lui attribue.

Nous avons le ferme espoir que les contribuables dammartinois trouveront dans la personne de M. Beurnel, un fonctionnaire bienveillant dont l'attitude correcte et bienveillante leur rappellera celle de MM. Rousseau, Chanzy, Perrier, etc. Comme compensation, nous croyons aussi que notre nouveau percepteur n'aura qu'à se louer de l'exactitude avec laquelle nos compatriotes s'acquitteront des charges de l'impôt.

SAINT-MARD

La commune de Saint-Mard qui ne paraît pas prendre un intérêt considérable à la réalisation du projet de chemin de fer départemental de Meaux à Dammartin, vient de faire savoir au Conseil général, par l'organe de l'honorable M. Moquet, qu'elle aurait le désir de voir ajouter à la dénomination de la gare de Dammartin-Juilly, celui de Saint-Mard.

La revendication nous paraît absolument fondée, mais, à notre avis, la commune de Saint-Mard aurait, pour le moment, plus d'intérêt à solliciter l'établissement d'une ligne et d'une gare projetées depuis longtemps et à la veille de lui échapper, que de mettre en œuvre l'influence de son Conseiller général pour obtenir une petite satisfaction d'amour propre, que nul ne

peut lui contester, mais qui ne lui donnera pas un habitant de plus.

JUILLY

La fanfare de Juilly a pris part, dimanche dernier, au concours musical de Troyes et y a fait une abondante moisson de lauriers dont nous la félicitons vivement.

Sept sociétés rivales formaient la division, et le 1^{er} prix d'exécution a été emporté par la société de Juilly, ainsi qu'un 3^e prix de lecture à vue.

Un 3^e prix d'honneur a complété les brillants succès des jeunes musiciens Juliaciens, dont le sympathique directeur a lieu d'être fier.

— Nous recevons de Juilly un compte rendu détaillé de la cérémonie religieuse qui a eu lieu samedi dernier à l'occasion de l'adoration perpétuelle. Nous regrettons que le cadre de notre journal ne nous permette pas de le reproduire; nous dirons seulement que Mgr. de Briey, évêque de Meaux, venu au couvent pour présider l'élection de la supérieure générale des dames de Saint-Louis, s'est rendu à l'église qui, pour la circonstance, était entièrement tapissée de fleurs et de verdure, dont l'éclat était encore rehaussé par la vive lumière que répandaient sur l'autel et autour de l'enceinte des rangées incandescentes de bougies.

Un élève de l'école des Chartes, en villégiature à Juilly, à chanté avec beaucoup de brio *Père Verum* de Stadello et *Ave Maria* de Beethoven. Il était accompagné par M. Vannson, l'éminent organiste, dont le rare talent est depuis fort longtemps très apprécié des Juliaciens.

ROUVRES

A la séance du Conseil général du

22 août dernier, M. Moquet a déposé un vœu tendant à ce qu'une halte ou un arrêt fut établi à Rouvres, à proximité du village qui se trouve, comme on sait, sur le parcours de la ligne de Paris à Soissons, non loin du passage à niveau de la route de Dammartin à Meaux.

OTRIS

Lundi dernier, 28 août, le nommé Belleval Prosper, charretier chez M. Bodiot, était occupé à conduire la charrette, bien que quelque peu pris de boisson. Son patron l'ayant vu à son travail et lui ayant conseillé, vu son état, d'aller se reposer, Belleval ne tarda pas à tenter de regagner la ferme, mais en dirigeant son attelage, il tomba près de ses chevaux et le contour de la charrette lui labourra si profondément la cuisse que l'artère fut coupée.

Un quart-d'heure à peine après l'accident, Belleval rendait le dernier soupir. C'était paraît-il un bon ouvrier dont M. Bodiot n'avait qu'à se louer.

CRÉPY-EN-VALOIS

Un wagon du rapide de Belgique est arrivé mercredi dernier tout en feu à la gare de Crépy. Un essieu de roue, échauffée, était devenu tout rouge à la hauteur de Villers-Colterêts. Les voyageurs affolés, avaient fait manœuvrer le signal d'alarme mais le chef de train, paraît-il, n'y fit pas attention. Ce n'est qu'à Crépy, à l'arrêt du rapide qu'on s'empressa de détacher le wagon enflammé. On a porté plainte contre ce chef de train par trop sans-gêne.

(Journal de Senlis)

ÉTAT CIVIL

VILLE DE DAMMARTIN

Du 15 août

Naissance de Blanche-Louise-Ruphine-Va-

lérie Richard, fille de Julien Richard et de Marie-Elise Givry, son épouse.

Du 15 août

Naissance de Marie-Eugénie Leclère, fille de François-Etienne Leclère et de Adeline-Léontine Violet, son épouse.

Du 19 août

Mariage entre Victor Laire, 23 ans, peintre en voiture et Sophie-Victoire Sacy, 21 ans, sans profession.

Du 19 août

Mariage entre Louis-Alfred Bertin, 24 ans, manouvrier et Marie-Zélie Malingre, 23 ans, couturière.

CONSEIL MUNICIPAL

DE DAMMARTIN

Séance du 25 août

La séance est ouverte à huit heures du soir en présence de M. Hémar, maire, de M. Moreau adjoint, de MM. Dupille Léonor, Michel, Chartier, Dupille Stanislas, Beuve, Lemarié, Corvisier, Berger, Chenevat, Fourie et Mallet.

MM. Dupille Léonor et Michel sont nommés secrétaires, à la suite de la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui ne donne lieu à aucune observation.

Le conseil reçoit à l'ouverture de la séance, communication des pièces de comptabilité de la perception, arrêtées au jour du décès de M. Meinadier et il est remis décharge entre les mains de M. Coutant, son ancien fondé de pouvoir.

M. le maire informe le conseil que conformément à l'usage adopté il a pris un arrêté interdisant la chasse dans les jardins vergers jusqu'au 14 novembre.

MM. Dupille Léonor et Lemarié sont désignés pour procéder à la formation de la liste des électeurs consulaires.

Sur la proposition de M. le Maire, il est décidé que le plan d'alignement



des rues de la ville sera complète, notamment en ce qui concerne le voisinage des promenades du château.

En réponse au désir exprimé dans la précédente séance par M. Chenevat, pour que le charbon de terre destiné à l'usine de Ver, soit fourni de préférence par des marchands de la ville, M. le Maire expose à l'assemblée que seul M. Collas a donné des prix, un peu inférieurs à ceux de M. Meunier, fournisseur ordinaire, mais aussi, peut-être, se rapportant à une qualité également inférieure. Le conseil décide qu'une demande d'un wagon sera faite à M. Collas, à titre d'essai.

Il est décidé, à l'unanimité qu'une délibération fortement motivée sera prise en faveur du projet de chemin de fer départemental de Meaux à Damartin.

Un crédit de 4000 francs est voté pour la réfection du radier du réservoir de Ver et l'acquisition d'une pompe destinée à l'épuisement de ce réservoir, en vue de nettoyages périodiques.

Pour faire droit à une légitime réclamation de l'allumeur de réverbères dont le travail se trouve augmenté par suite de l'adjonction de nouvelles lanternes au réseau de la ville, il est décidé qu'une augmentation de 20 fr. lui sera accordée annuellement, ce qui portera ses gages à 230 fr. au lieu de 210.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Coutant, employé de perception, sollicitant l'emploi de Receveur municipal. M. Coutant expose que M. Meinadier avait l'intention en prenant sa retraite de demander la section de cet emploi de la perception de Damartin et de le proposer, pour en remplir les fonctions.

Une intéressante discussion est engagée à ce sujet. Selon les uns, il se-

rait plus agréable pour la ville d'avoir son agent spécial et aussi quelques habitants de plus, puisque la question de population joue actuellement un rôle important dans ce qui intéresse la prospérité des centres. D'autres prétendent avec quelque raison, que la ville a besoin de se ménager, pour elle et les contribuables, les sympathies du percepteur et que celui-ci sera fatalement très froissé si on lui supprime, au moment de son arrivée, une partie de l'emploi sur lequel il croyait devoir compter.

Par 8 voix contre 5, le conseil se prononce contre la desunion.

La séance est levée à neuf heures et demie.

FAITS DIVERS

UNE PORTE HISTORIQUE

La pioche des démolisseurs vient de jeter à bas la petite porte de la Conciergerie qui s'ouvrait sur la façade principale du Palais de Justice, à la droite du grand escalier de pierre en contre-bas de la cour de Mai, à laquelle on accède par plusieurs marches et dont elle est séparée par une grille. C'est cette porte, étroite et basse, avec son judas grillé, sa vieille serrure et ses verrous solides, que M. Victorien Sardou nous a montrée au dernier acte de *Thermidor*.

Elle a son histoire, cette petite porte, et quels souvenirs elle évoque qui se rattachent à l'histoire de l'ancien Paris ! Elle s'ouvrit, en effet devant les condamnés célèbres de la terreur : Marie-Antoinette, les Girondins, Charlotte Corday, Danton, Robespierre et tant d'autres envoyés à l'échafaud par le tribunal révolutionnaire, qui siégeait à l'endroit où se trouve aujourd'hui la première chambre du tribunal civil.

Cette porte, condamnée depuis bientôt quarante ans, donnait, à l'intérieur, sur une sorte de souterrain.

« Est-ce une prison, un égout, une cave ? a écrit Philarète Charles, qui, impliqué dans une conspiration, fut, en 1815, conduit à la Conciergerie.

« Vous ne pouvez le dire, tant cette porte de la prison, si petite, si basse si étroite, si noire se confond avec l'ombre que projettent les saillies des constructions avoisinantes. A la porte se tient le gardien de l'enfer ; à gauche l'écrin. Devant vous brûle la lampe sombre qui, seule, éclaire d'une lueur de sang cette avenue funèbre.

Comme plusieurs de nos confrères, nous pensons que l'ancienne petite porte de la Conciergerie ne doit pas être jetée aux gravats et vendue, mais qu'elle a sa place marquée au musée Carnavalet.

CHEZ LES SINGES

Se souvient-on encore du professeur Garner, cet Américain qui s'embarqua, l'an dernier pour l'Afrique méridionale afin d'y étudier le langage des singes ?

On a enfin de ses nouvelles : il a écrit une lettre datée de Fort-Gorilla à Fernand-Varz. Fort-Gorilla est une cage de fer dans laquelle M. Garner vit au milieu d'une forêt vierge. De cette façon il peut observer les singes sans qu'ils le molestent.

Il a déjà fait de très nombreuses observations concluantes à son dire, et compte rentrer en Europe vers la fin de l'année.

DRAME DANS UN CERCUEIL

Un fait horrible vient de se passer à Cesa, près d'Aversa, province de Naples. Il y a quelques jours une femme, Anna Vaio, âgée de quarante ans et mère de six fils, accoucha d'un septième enfant.

Immédiatement après, elle fut saisie d'une attaque de gastro-entérite aiguë.

Le médecin appelé constata la mort de la malade et le cadavre, enfermé dans une bière, qui fut déposé à la chapelle du cimetière qui sert de salle d'observation.

Le lendemain, une vieille femme qui passait dans le voisinage, eut entendre des cris étouffés qui sortaient de la chapelle en question. Un jeune homme de la commune fit la même constatation. On courut prévenir la famille de la morte.

La nouvelle s'étant répandue dans le pays, les habitants se portèrent bientôt en foule vers le cimetière. La porte de la chapelle était fermée et le gardien absent, mais la porte se brisa bientôt sous les efforts énergiques des hommes accourus, au premier rang desquels se trouvait le fils aîné de la morte. De même on réussit à faire sauter le couvercle de la bière.

Un spectacle horrible se présenta alors aux yeux des assistants. La femme s'était retournée sur le côté, la position indiquait que la malheureuse avait fait une tentative désespérée pour soulever le couvercle. Le médecin ne put que constater de nouveau le décès, cette fois réel, de la malheureuse victime.

La population est exaspérée contre le gardien de la chapelle qui aurait eu le devoir de veiller la morte et qui aurait pu, par conséquent, empêcher un malheur. Sans l'intervention des autorités, la foule aurait fait un mauvais parti à ce gardien.

Le fils de la victime avait été tellement impressionné par l'horrible spectacle, qu'il est mort trois jours après.

SENSATIONS EXTRAORDINAIRES

Les personnes douées d'un tempérament très nerveux ont toujours été victimes de sensations extraordinaires. On se souvient qu'Henri III, roi de France, ne pouvait rester seul dans une chambre avec un chat. Le brave duc d'Epnon

s'évanouissait à la vue d'un lapin. Ladislas, roi de Pologne, se mettait à courir en apercevant une pomme. Erasme ne pouvait sentir l'odeur du poisson sans avoir la fièvre. Scaliger était pris d'un tremblement à la vue du cresson. Tycho-Brabé pouvait à peine se tenir sur ses jambes si un lièvre ou un renard venait à partir devant lui. Quant au chancelier Bacon, chaque éclipse de lune lui causait un accès de faiblesse.

LA MONTRE RÉVÉLATRICE

Un assassinat, commis dans des circonstances demeurées longtemps mystérieuses, a amené il y a quelques jours, devant la cour d'assises de la Dordogne, un jeune homme d'une vingtaine d'années, Jean Bégner, domestique.

Voici les faits :

Le 20 février dernier, à six heures du matin, sur la route de Cumond à Aubeterre au lieu dit « Neusgardé », quelques passants trouvaient le cadavre de Jean Lavergne, domestique, qui, obligé par son travail de laisser sa femme seule au village de Chez-Bouchard, allait généralement lui rendre visite le dimanche et repartait le lundi matin.

Le malheureux avait eu le crâne brisé avec un énorme gourdin qu'on ramassa non loin de son cadavre.

La femme Lavergne, quoique passionnément aimée par son mari, menait une vie des plus irrégulières. Aussi supposait-on aussitôt que l'assassin de l'époux trompé et confiant devait être l'un des amants de la femme infidèle. Toutefois, aucun indice n'autorisait cette supposition et l'affaire était sur le point d'être classée, lorsque, le 10 mars, on découvrit au mont-de-piété de Bordeaux une montre en argent qui avait appartenu à Lavergne.

Le mont-de-piété de Bordeaux avait reçu cet objet de sa succursale d'Angoulême, qui le tenait, depuis le 20 février d'un individu prétendant se nommer

Alfred Dupuy et être domicilié à Cognac, (Charente).

On chercha Alfred Dupuy; il était inconnu dans cette ville.

Sur ces entrefaites, la sœur de la victime, Marguerite Lavergne, signalait au parquet la présence à Angoulême de Jean Bégner qui avait été l'amant de la femme Lavergne et qui passait pour habiter momentanément Bordeaux.

Aussitôt maudé devant le juge d'instruction, Bégner fut trouvé porteur d'un récépissé de 8 francs, constatant la remise au mont de piété d'Angoulême de la montre révélatrice. Le doute n'était plus possible.

Bénéficiant des circonstances atténuantes, Jean Bégner a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

LE VAISSEAU-FANTÔME

On mande de Galveston (Texas), que la barque norvégienne « Elsa Andersen » est arrivée récemment dans ce port, remorquant un navire comme on en voit pas souvent.

Il s'agit d'un brick anglais qui a eu jeter par sa construction, a dû rester au fond de la mer pendant une cinquantaine d'années au moins.

La « Elsa Andersen » se trouvait dans le voisinage des îles Taroe, le 17 février de l'année courante, quand elle fut surprise par une forte vague qui submergea presque le navire.

Bientôt après, les marins aperçurent à peu de distance, un étrange navire. La « Elsa Andersen » s'approcha et l'on vit alors que ce navire était couvert d'un nombre incalculable de coquillages.

Les marins norvégiens s'étant aventurés à bord du brick, virent qu'il y avait très peu d'eau dans la cale. Dans la cabine du capitaine, on trouva un sac en cuir, qui était tellement durci qu'il fallut l'ouvrir à l'aide d'une hache.

Ce sac contenait des pièces d'or, d'une valeur de 1000 livres (25,000 fr.) environ et dont les plus récentes portaient le millésime de 1839.

Il y avait aussi dans le sac plusieurs montres et des Perles qui avaient été volées par l'eau de mer. Le navire contenait trois squelettes, dont un de femme.

LES PASSIONS

Le chagrin est une des sensations les plus déprimantes et les plus destructives de l'organisme. Ses effets sont incessants; et lorsqu'il est profond, il est généralement mortel. La colère et la crainte, qui sont plus violentes dans leurs manifestations, durent rarement longtemps, mais le chagrin se transforme en une noire mélancolie qui ruine l'organisme. On doit essayer de le combattre dès le début, plus tard tous les efforts deviennent vains.

Personne dans la vie ne peut conjurer un malheur, mais il dépend en grande partie de nous de montrer de la grandeur d'âme en supportant avec sérénité les douleurs qui nous frappent. Beaucoup de personnes se font un mérite de leur chagrin et refusent obstinément toute consolation.

Hygiéniquement le changement d'idées est aussi indispensable pour l'esprit que le changement de posture pour le corps. Lorsque l'esprit s'accroche à un sujet, surtout à un sujet désagréable, toutes les fonctions du corps s'en ressentent. Le chagrin gêne les digestions et fait disparaître l'appétit; il déprime l'intelligence, fatigue les nerfs, donne des flatuosités et vicie le sang. Bon nombre de constitutions robustes sont ruinées par la douleur.

La nature bienfaisante nous offre tous les jours de nouveaux spectacles, afin que l'esprit en détresse soit distraité malgré lui. L'être en proie à la douleur doit voyager, essayer de la détourner par la vue d'objets inconnus, le cours de ses préoccupations, il doit s'adonner à l'étude d'un art ou d'une science, lire beaucoup ou écrire sur les sujets qui peuvent l'intéresser.

Le corps ne peut demeurer sain si on ne l'exerce pas; il en est de même de l'esprit. L'indolence entretient la douleur. Les gens forcément occupés sont, beaucoup moins envahis par le chagrin. Donc, lorsqu'un malheur s'abat sur nous, donnons une attention toute spéciale à nos occupations habituelles, remplissons avec zèle les fonctions quelconques qui nous sont nôtres, et ne nous isolons pas. Il y en a qui pour se consoler se mettent à boire; le remède dans ce cas est pire que le mal.

(Journal de la Santé)

Recettes utiles.

Parfum de roses économique.

Prenez un vase muni d'un couvercle fermant hermétiquement, mettez au fond une couche de sel de cuisine fin, puis une couche de pétales de roses choisies parmi les plus odoriférantes. Continuez ces couches jusqu'à ce que le vase soit plein, bouchez hermétiquement et placez en lieu sec. En hiver vous n'aurez qu'à ouvrir le vase pour avoir une odeur délicieuse.

Nettoyage des couteaux.

Pour nettoyer les couteaux de table, il faut frotter les lames tachées avec du jus de citron et les essuyer avec un linge de laine. On recommence jusqu'à ce que toutes les taches aient disparu, puis on passe les couteaux à la brique anglaise. Il est essentielle de ne jamais mettre les couteaux dans l'eau chaude; elle détériore l'acier même le plus fin.

Au départ de la ligne du Havre.

Un employé bouscule très vivement un voyageur qui chancelle.

L'employé — Vous n'avez pas de mal, monsieur ?

Si, répond le voyageur, mais je l'ai fait enregistrer !

A CÉDER pour raison de santé
BONNE CHARCUTÉRIE ET VINS
 A DAMMARTIN
 S'adresser au bureau du Journal.

A. V. I. S

Un Instituteur des environs
 de Dammartin désirerait avoir
 quelques Pensionnaires pour
 la rentrée de Septembre.

S'adresser au bureau du Journal.

ARMES

DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE
 de ST-ETIENNE (Loire)

Fusils de Chasse - Cannes-Fusils -
 Révolvers, etc.

Projectiles, outillage, accessoires

VÉLOCIPÈDES

Bicyclettes « Hirondelles », Tricycles.

Accessoires et pièces de rechange.

VENTE AU COMPTANT OU A TERME

S'adresser au bureau du Journal pour les com-
 mandes et la communication du Catalogue.

POUR ÉVITER LES MALADIES, LISEZ LE

Journal de la Santé

(CRÉÉ EN 1884)
 Paraissant tous les DIMANCHES

en 32 pages avec gravures dans le texte
 Conseiller médical indispensable à la famille

Chaque numéro contient 25 articles instructifs
 d'utilité pratique et de lecture agréable.
 52 Consultations gratuites. — 2 Spécimens franco

Abonnement par an : France : 6 f. Union postale : 8 f.
 Bureaux : 5, Boulevard Montmartre, Paris. (Téléphone)

PURIFIEZ L'AIR DE VOS APPARTEMENTS

— Papier d'Arménie —

5 cent. la Pochette pour 12 usages

Remise aux dépositaires

**LE COURRIER
 DES MODES**

PARISIENNES

12 pages - 15 centimes

plus complet que les journaux à 25 cent.

publie chaque samedi 50 modèles
 élégants et pratiques de robes,
 manteaux, chapeaux, costumes
 d'enfants, ouvrages, etc., avec
 explication et patrons découpés.
 Feuilletons, Causerie médicale
 par M^{lle} le D^r BARTILLOU. Etude :

**QUE FERONS-NOUS
 DE NOS FILLES ?**

décrivant toutes les professions
 et métiers pouvant être exercés
 par des femmes. Nombreuses
 primes. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI

Pour 3 mois (156 pages), le journal
 simple : 2^{fr} 50. Avec chaque fois une
 gravure coloriée, 3 mois : 5^{fr}. Pour
 s'abonner, envoyer mandat-poste ou
 chèques aux Editeurs : IMANS & C^{ie},
 31, Rue de Verneuil, PARIS

Papeterie E. LEMARIE, à Dammartin

DÉPOT

des Papiers à Cigarettes,
 pâte supérieure d'Angoulême

" LE SINCÈRE "

Cahiers de 100 feuilles, couverture tabac

La douzaine 0 fr. 50
 La boîte de 100 cah. 3 fr. 75

Cahiers de 100 feuilles, couverture estampée

La douzaine 0 fr. 60
 La boîte de 100 cah. 4 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles, cartonnage de couleur

La douzaine 0 fr. 75
 La boîte de 100 cah. 5 fr. »

" Le Sincère "

papier hygiénique

préparé au goudron de la forêt d'Arcachon

Cahiers de 60 feuilles

La douzaine 0 fr. 45
 La boîte de 100 cah. 3 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles au goudron

La douzaine 0 fr. 75
 La boîte de 100 cah. 5 fr. »

N. B. - Il existe dans cette sorte et au même prix,
 un format plus grand que les cahiers ordinaires.

REMISES AUX DÉPOSITAIRES

Directeur-Gérant : E. LEMARIE

Imp. E. Lemarié Dammartin